

# VIAS MAG<sup>N°36</sup>

*Un nouvel été à l'horizon !*



**Vias**  
Méditerranée

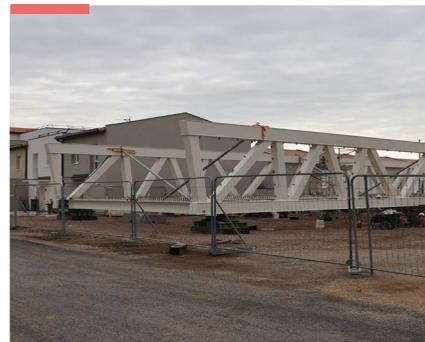
**PUB**

# SOMMAIRE

Édito	5
Retour en images	6
Vie municipale	10
Urbanisme	16
Culture et patrimoine	20
Cadre de vie	23
Sport	24
Jeunesse	27
Action sociale	29
Vie associative	30
Actualités	31
Économie locale	34
Agenda	36
État civil	37
Tribunes politiques	38



**P.10**  
**VIE MUNICIPALE**  
Conseil municipal



**P.14**  
**VIE MUNICIPALE**  
Projets inscrits au budget 2025



**P.20**  
**CULTURE ET PATRIMOINE**  
Zoom sur l'école de musique



**P.24**  
**SPORT**  
Dossier spécial : Médiation sportive

## VIAS MAG

Avril - Mai - Juin 2025 - Édité par la Mairie de Vias

**DIRECTEUR DE PUBLICATION** Jordan Dartier

**TEXTES, CONCEPTION GRAPHIQUE & PHOTOS** : Service Communication - **IMPRIMERIE** : IMPRIMERIE SPÉCIALE BUCEREP

**RÉGIE PUBLICITAIRE** ÉDITIONS BUCEREP 05 61 21 15 72 - **TIRAGES** 4500 exemplaires - **NUMÉRO ISSN 1624-1118**



# la fête des voisins

vendredi 23 mai 2025





# Édito

## Chères Viassoises, Chers Viassois,

L'arrivée des beaux jours marque le début de la saison estivale, un moment crucial pour les professionnels du tourisme qui se préparent à accueillir les vacanciers.

Après un début d'année rythmé par les traditions, notamment la Cérémonie des vœux et le Carnaval, nous allons nous retrouver prochainement autour des festivités printanières et estivales.

Les commerces de Vias Plage sont déjà ouverts et le marché en cœur de ville sera de retour dès le mercredi 16 avril, pour le plus grand plaisir de tous.

Après la matinée de nettoyage de la nature qui a eu lieu le 15 mars dernier en collaboration avec le Saint-Hubert Club Viassois, un second rassemblement est prévu le dimanche 27 avril avec l'association Project Rescue Ocean. Cette opération écocitoyenne menée en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, débutera dès 10h sur la plage du Clot afin de ramasser les déchets malheureusement présents sur nos plages !

Le vendredi 23 mai, la Fête des Voisins animera différents quartiers de la commune ; ce sera l'occasion pour moi de venir à nouveau à

votre rencontre dans une ambiance conviviale. Également, l'association des commerçants de Vias-Plage vous attend nombreux le lendemain, dès 15h, pour Vias en fête.

La fête de la Musique, le 21 juin, nous permettra de nous retrouver, place du 14 Juillet, pour partager une soirée musicale en compagnie de l'association « Viens, on chante ! ».

Par ailleurs, afin de poursuivre la lutte contre les incivilités et réduire les nuisances visuelles, avec l'équipe municipale, j'ai souhaité mettre en place un nouveau service gratuit de collecte d'objets volumineux, pour les particuliers qui sont dans l'impossibilité de se rendre en déchetterie.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude à l'ensemble des services municipaux qui œuvre quotidiennement pour embellir notre commune et proposer des manifestations culturelles et sportives de qualité, accessibles à tous.

Je vous souhaite d'ores et déjà à toutes et à tous un excellent printemps.

**Jordan Dartier**  
Maire de Vias

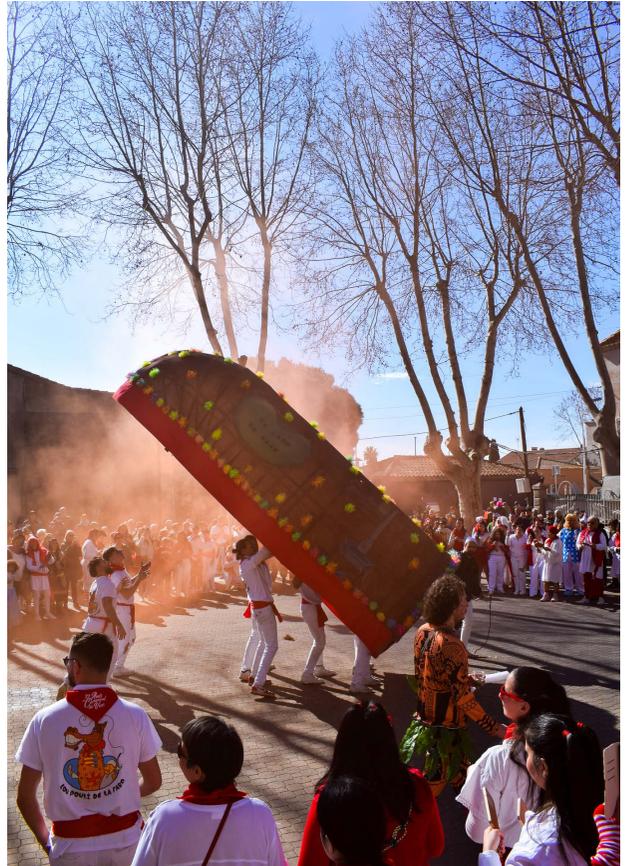
# RETOUR EN IMAGES

## VOEUX À LA POPULATION - VENDREDI 17 JANVIER



# RETOUR EN IMAGES

## CARNAVAL 2025



# RETOUR EN IMAGES

## SUR LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS



**Remise du chèque pour l'AFM Téléthon**  
9 janvier 2025



**Cabaret Douce France** 12 janvier 2025



**Atelier 3M**  
23 janvier 2025



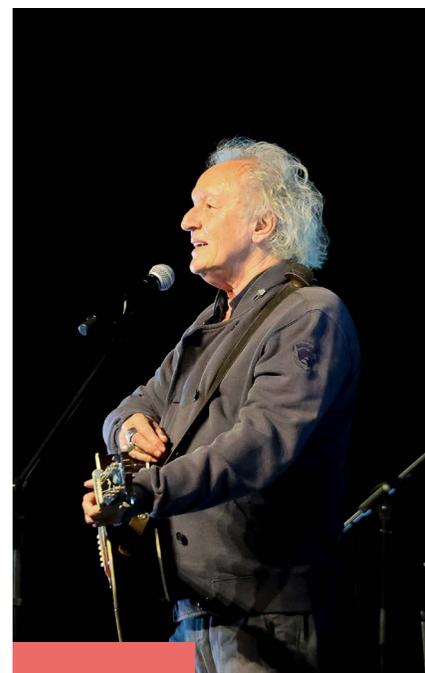
**Chandeleur - Abonnés Carte Pass Séniors**  
4 février 2025



**Magali Ripoll**  
31 janvier 2025



**De Gaulle est de retour**  
7 février 2025



**Didier Barbelivien**  
16 février 2025

# RETOUR EN IMAGES

## SUR LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS



**Journée de la Femme - Taiji Wuxi Gong**  
3 mars 2025



**Cinécole** 4 mars 2025



**Remise des trophées sportifs**

6 mars 2025



**Le cake aux olives** 8 mars 2025



**Forum de l'emploi**

14 mars 2025



**Cérémonie du 19 mars**

19 mars 2025

# VIE MUNICIPALE

## EN CONSEIL MUNICIPAL



### Séance du 6 février 2025

Le premier point à l'ordre du jour portait sur l'organisation d'un référendum local concernant la question du promontoire et de la promenade du Front de mer de Vias Plage. Le Conseil Municipal a approuvé la convocation des électeurs viassois le dimanche 18 mai 2025 pour répondre à la question : « Souhaitez-vous que le Maire de Vias réponde favorablement à la demande de démolition de la montée sur mer et du promenoir du Front de mer de Vias Plage formulée par le Préfet de l'Hérault ? ».

Dans le cadre du déféré préfectoral, les élus ont désigné Claude Dauliach, 3<sup>ème</sup> Adjoint, délégué à l'Economie de Plein Air, pour représenter, en défense, la commune devant le Tribunal administratif de Montpellier. Cette délibération portait sur l'octroi de la protection fonctionnelle de Monsieur le Maire en date du 18 juillet 2024.

Dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) Hérault Méditerranée, une révision du Plan de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs (PPGDID) a été adoptée.

Le Conseil Municipal a pris acte de la révision des tarifs pour la gestion des équipements informatiques, ayant fait l'objet d'un avenant de la convention-cadre établie avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM).

Côté urbanisme, un avenant à l'arrêté de concession des plages naturelles de Vias auprès de Monsieur le Préfet pour la modification de l'implantation du lot de plage n°4 « FARINETTE 1 » et du lot de plage n°5 « FARINETTE 2 », a été

sollicité. Également, la conclusion de l'avenant n°2 à la convention de concession du lot de plage n°6 « Les Rosses » a été approuvée.

Côté finances, le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) a été présenté. Etape importante dans le processus budgétaire de la collectivité, le ROB a pour objectif de présenter les priorités d'investissement et les choix de gestion envisagés pour l'année en cours.

L'assemblée délibérante a été informée des indemnités perçues par chaque élu, de janvier à décembre 2024.

Le suivi des Points d'Eau Incendie (PEI) s'effectuera avec une nouvelle solution open-source dénommée « Open DECI » du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault. Initialement, ce suivi était réalisé avec un logiciel devenu obsolète.

Dans le cadre de la protection du Littoral de notre commune, divers travaux de confortement du cordon dunaire sur la Côte Ouest ont été entrepris par la CAHM, et ce, depuis plus de 10 ans. En contrepartie, cette dernière a dû mettre en œuvre diverses mesures d'atténuation et de compensation visant la protection du littoral. L'actualisation de ce dossier pour la période 2025-2050 a été approuvée à la majorité.

Pour finir, côté jeunesse, le Conseil Municipal a adopté la mise en place d'inscriptions à la demi-journée à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), pendant les vacances scolaires.

# VIE MUNICIPALE

## COLLECTE D'ENCOMBRANTS POUR LES PARTICULIERS

Afin d'améliorer votre cadre de vie et de préserver la propreté communale, la ville de Vias met en place un nouveau service de collecte d'objets volumineux, gratuit pour les particuliers, à compter du 14 avril jusqu'au 31 mai inclus puis à compter du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai de chaque année.

Cette action municipale pilotée par le Service Proximité permettra aux habitants, sans moyen de locomotion ou dans l'incapacité de transporter le ou les encombrant(s) dans leur véhicule, de faire appel à ce service.

Pour profiter de ce dispositif, il conviendra impérativement de prendre rendez-vous auprès du Service Proximité par téléphone (04.67.21.21.27) ou par mail (contact-population@ville-vias.fr).

La collecte aura lieu chaque semaine, le mardi de 7h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Toutefois, les objets ne devront pas excéder 1m<sup>3</sup> soit l'équivalent d'un canapé 2 places ou 4 chaises (poids maximum 50 kgs). Ils devront être déposés devant le domicile, la veille du ramassage. Il convient strictement de respecter ces consignes.

L'objectif de ce nouveau service à la population est d'éviter les dépôts sauvages sur la commune et de conforter les missions de prévention et de surveillance des agents de la Brigade Environnement. Il est rappelé que la Brigade Environnement est habilitée à constater par procès-verbal les contraventions et les délits.

**Tous les dépôts effectués sans rendez-vous ou en dehors des jours de collecte seront donc considérés comme des dépôts sauvages, passible d'une amende.**

**Ce service n'est pas ouvert aux commerçants, syndicats de copropriété et entreprises.**



### Ce qui peut être collecté :

Petit mobilier, gros électroménager, ferraille, portes, grandes planches...



### Ce qui ne peut pas être collecté :

Plâtre, placô-plâtre, bouteilles de gaz, pneus, tuyaux, batteries...



**Rappel : une incivilité/dépôt sauvage est verbalisable à hauteur de 135 € jusqu'à 1 500 € d'amende. En cas de récidive, la verbalisation peut s'élever à 3 000 €.**

Pour les personnes à mobilités réduites ou âgées, un service de récupération sur place des encombrants est géré directement par le SICTOM (04 67 98 45 83).

**Ces services ne se substituent pas à un déplacement en déchèterie.**

Les déchèteries du SICTOM Pézenas-Agde sont accessibles par badge. La demande doit être réalisée sur le site internet : [www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr) ou auprès du service proximité de la ville.

> Accès à la déchèterie de Vias du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

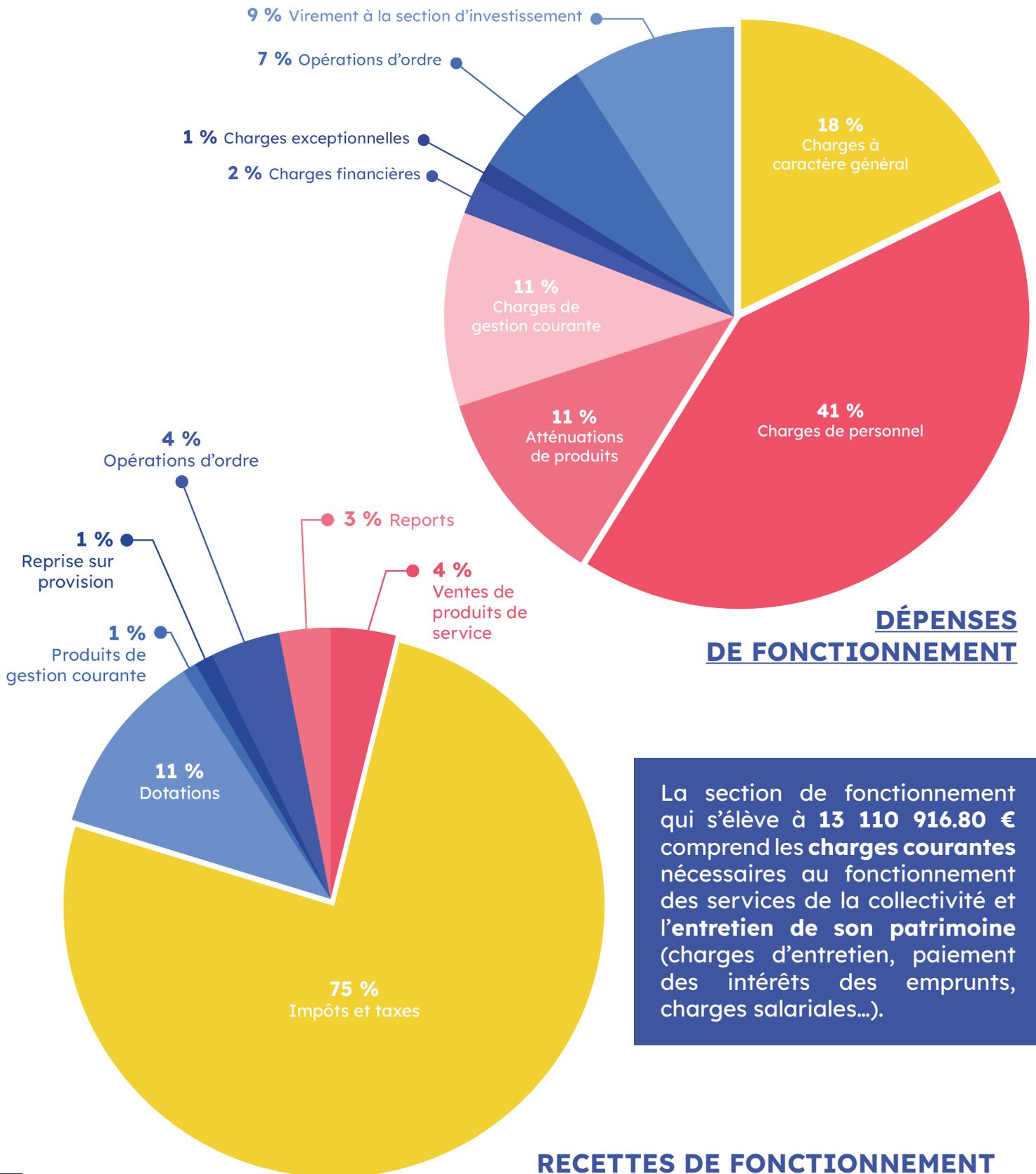
⚠ Attention, seules les déchèteries d'Agde la Prunette, Pézenas, Cers, St Thibéry, Roujan, Montagnac, Servian et Magalas peuvent recevoir les dépôts de plâtre et de placô-plâtre.

> Accès à la déchèterie d'Agde "La prunette" du lundi au dimanche matin de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

# VIE MUNICIPALE

## BUDGET 2025

À l'occasion de la séance du Conseil Municipal du 8 avril 2025, le Budget primitif de la commune, présentant les prévisions financières 2025 a été adopté.

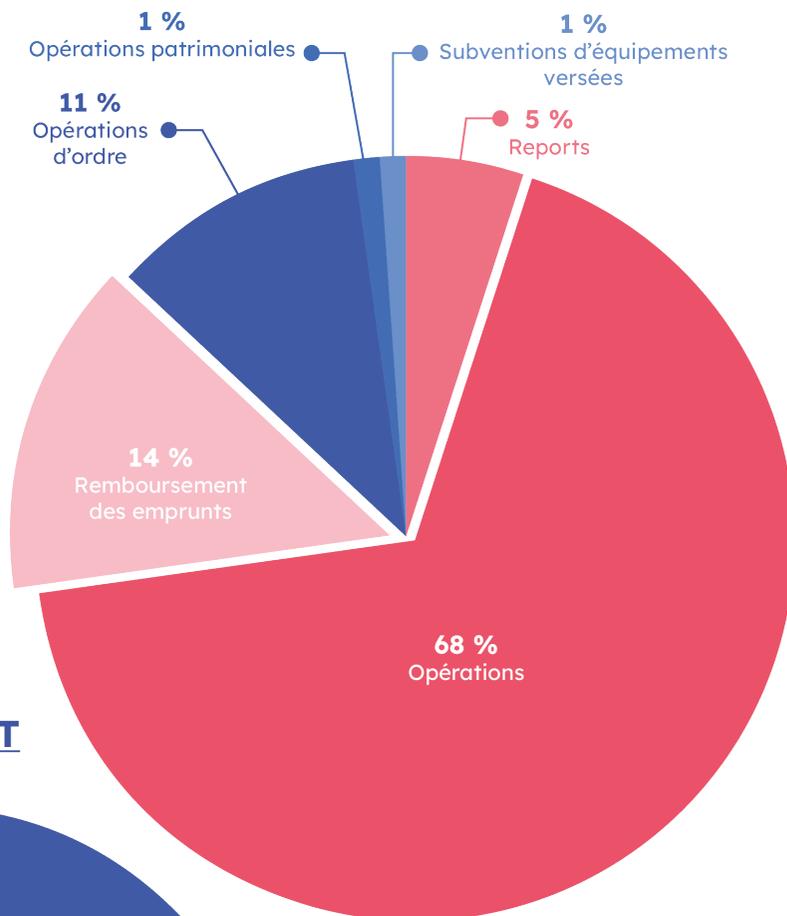


# VIE MUNICIPALE

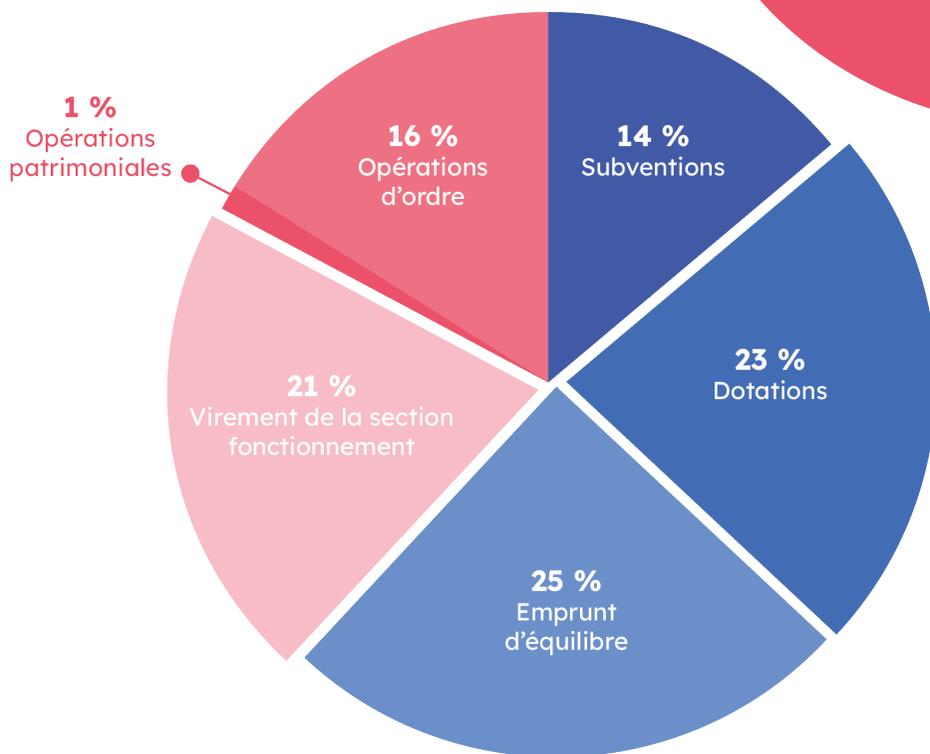
## BUDGET 2025

La section d'investissement qui s'élève à 5 584 297.85 € comprend, en dépenses, les opérations d'équipement et le remboursement du capital de la dette.

Les recettes d'investissement regroupent principalement les subventions, le FCTVA et une partie de l'excédent de fonctionnement.



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

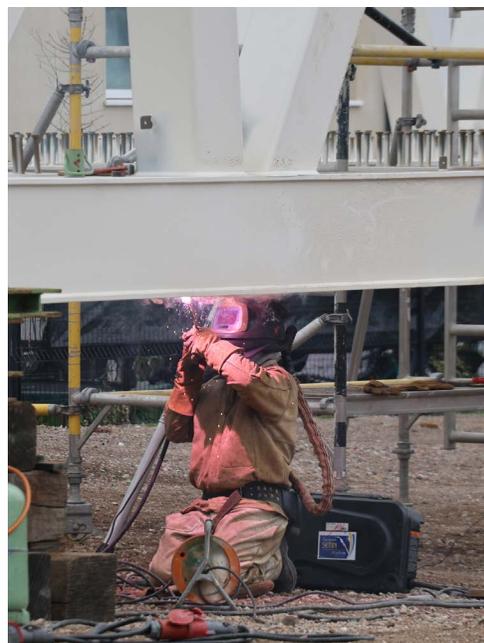
Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement 2020 - 2026, en 2025, l'investissement se poursuivra avec la mise en place de l'Ouvrage d'Art chemin de Coussergues qui permettra de relier le nouveau quartier de la ZAC Fontlongue et le centre-ville, la poursuite des travaux d'éclairage public et de réfection de voiries.

# VIE MUNICIPALE

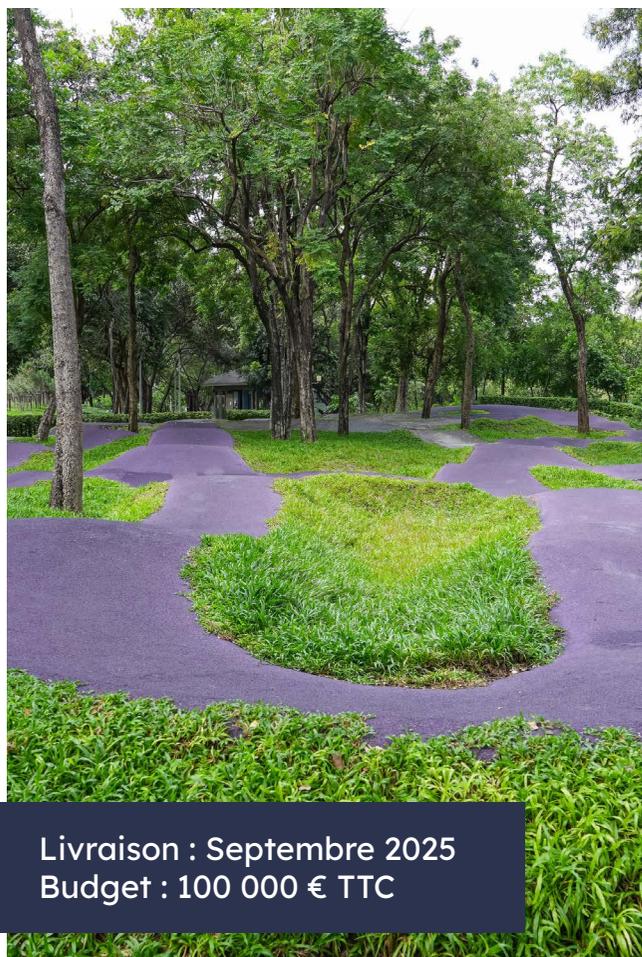
## PROJETS INSCRITS AU BUDGET 2025

### Ouvrage d'Art : Chemin de Coussergues

Livraison : Avril 2025  
Budget : 2 025 000 € TTC



### Création d'un pumtrack



Livraison : Septembre 2025  
Budget : 100 000 € TTC

### Rénovation des voiries

- 📍 Impasse du Clos du Loup
- 📍 Place des Dahlias
- 📍 Rue de l'Égalité

Livraison : Courant 2025  
Budget : 384 000 € TTC



# VIE MUNICIPALE

## PROJETS INSCRITS AU BUDGET 2025

### Éclairage public

Livraison : Courant 2025  
Budget : 270 500 € TTC



- 📍 Cœur de ville
- 📍 Chemin du Tricot et des Tots

### Signalisation horizontale



Livraison : Courant 2025  
Budget : 40 000 € TTC

### Conteneurs enterrés

📍 Square du Printemps



Livraison : Janvier 2025  
Budget : 25 000 € TTC

### Rénovation crèche Marie Curie



Début des travaux : 2025  
Budget : 100 000 € TTC

**i** Dévoiement du réseau pluvial, reprise des pentes et du revêtement des espaces extérieurs, toiture, réfection des murs et des sols, VMC et climatisation.

À noter, qu'au-delà de ces travaux, des dépenses d'investissements sont également destinées à la poursuite d'études et de missions relatives à des travaux, qui ne démarreront qu'après 2025.

## LES INFOS PROPRIÉTAIRES

### Campagne de débroussaillage

Le débroussaillage est une obligation pour les **particuliers** possédant des constructions situées à **moins de 200 mètres** des espaces boisés, des landes, des maquis et des garrigues. Un courrier à ce sujet a été distribué dans les boîtes aux lettres des personnes concernées. Les agents de la Brigade Environnement procèdent à des contrôles pour vérifier le respect de cette règle.

Pour les **professionnels**, tels que les agriculteurs et forestiers, le brûlage des produits est autorisé toute l'année à **plus de 200 mètres** des zones sensibles aux incendies. Toutefois, ce brûlage doit être réalisé de manière responsable pour limiter les risques d'incendie et les nuisances pour le voisinage. À **l'intérieur ou à moins de 200 mètres** de ces zones sensibles, l'incinération des végétaux est **encadrée par un calendrier annuel** précis.

Pour plus d'informations, consultez le site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr).



*Le brûlage des végétaux en plein air est interdit toute l'année en raison des dangers qu'il présente pour l'environnement, notamment les nuisances olfactives, la production de gaz toxiques, les particules fines et le risque d'incendie. Les déchets verts peuvent être déposés en déchèterie, broyés ou transformés en compost. Les contrevenants risquent une amende de 450 €.*



### Ma prime Rénov' & Ma prime Adapt' Réunion publique pour les propriétaires viassois



La municipalité, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), organise une **réunion publique d'information le 29 avril 2025 à 18 heures, à la Halle des Sports Jean Raynaud**. Les dispositifs **Ma Prime Rénov'** et **Ma Prime Adapt'** 2025 seront présentés (conditions d'éligibilité, démarches simplifiées, services et associations dédiés, etc.) tout en offrant un accompagnement personnalisé et un temps d'échange avec des experts du logement et de la rénovation.

Cette rencontre s'adresse aux propriétaires occupants, bailleurs, locataires, seniors souhaitant adapter leur logement ainsi qu'aux agences immobilières.

L'entrée est libre et ouverte à tous. Les viassois pourront bénéficier de conseils adaptés à leurs projets !

# URBANISME

## DES GESTES POUR LA PLANÈTE !



### Journée écocitoyenne de nettoyage du littoral

**Dimanche 27 avril**, la ville, en partenariat avec la CAHM, organise une **journée écocitoyenne** dédiée au **nettoyage du littoral**. **Rendez-vous à 10h, au parking du Clot**, pour partager un petit-déjeuner convivial et découvrir le programme de cette matinée consacrée à la préservation de l'environnement.

Dans le cadre de cette action, un demi-container appelé "Cleanup box" contenant le matériel nécessaire pour mener à bien l'opération sera mis à disposition. Ce concept innovant a été développé par l'association Project Rescue Ocean, dont le leitmotiv est la sensibilisation du grand public à la problématique de la pollution marine. À travers des événements comme celui-ci, l'association cherche à mobiliser les consciences et à inciter chacun à **adopter des gestes responsables** pour **préserver nos océans et leur biodiversité**.

Cette journée sera donc une belle occasion de se réunir pour agir ensemble et contribuer à la protection de notre littoral.



### Bornes électriques : tarifs pour les résidents

En 2024, la ville, en partenariat avec la société E-totem, a installé pour véhicules électriques et hybrides, stratégiquement réparties et à Vias-Plage. Cette initiative fait partie de l'engagement de de la **transition écologique** et vise à **encourager l'adoption de plus respectueux de l'environnement**.

Les résidents de la ville bénéficient d'une **tarification avantageuse** pour l'utilisation de ces bornes.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de **faciliter la transition** en soutenant les conducteurs de véhicules électriques et hybrides **l'empreinte carbone de la commune**.



#### SCANNE-MOI

pour connaître les formules  
et les modalités d'adhésion



# URBANISME

## COUP DE JEUNE POUR LA VILLE !

### Seconde phase des travaux de la ZAE La Source

La première phase des travaux à la Zone d'Activité Économique (ZAE) La Source s'est conclue avec succès en 2024.

Avec une forte reprise des activités en ce début d'année, la **seconde phase des travaux** a été lancée dès le mois de **février**, avec un objectif clair : la rénovation de la voirie. Ces travaux, menés en plusieurs étapes, visent à **moderniser** et à **améliorer** les infrastructures routières de la ZAE pour répondre aux **besoins croissants des entreprises et des usagers**.

À ce jour, les travaux sont **achevés**, la circulation a retrouvé une certaine fluidité avec la finalisation du marquage au sol. Des aménagements paysagers ont été effectués avec la création d'espaces verts dans le but d'embellir le secteur.



### Travaux de voiries

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissements, des **travaux de requalification** ont été réalisés cette année sur plusieurs **voies communales** : rue de l'Égalité, place des Dahlias et impasse du Clos du Loup.

Les travaux comprennent la **rénovation des voiries**, la **création de trottoirs** et la **mise en place d'espaces publics plus agréables et sécurisés**. Ces aménagements contribuent à **améliorer le cadre de vie et la circulation** dans ces secteurs, tout en répondant aux besoins des usagers.



### Rendez-vous en septembre au parc de la Cresse !

Bonne nouvelle : un **pumptrack** sera installé au parc de la Cresse en septembre. Ce parcours **dynamique**, destiné à la pratique du **vélo**, du **skateboard** et du **roller** offrira un espace idéal pour les sportifs et les amateurs de sensations fortes.

Le pumptrack sera accessible à tous, des **débutants** aux **experts** et permettra de s'entraîner ou de vivre des moments de fun en toute sécurité. Ce nouvel aménagement s'inscrit dans la volonté de la municipalité de **proposer des installations sportives modernes et accessibles à tous**.

Dans la continuité, un **espace de street workout** sera aménagé à proximité, offrant un lieu idéal pour pratiquer des exercices de **musculature en plein air**. Cet équipement viendra compléter l'espace sportif dédié à la pratique d'activités pour tous.

**PUB**

# CULTURE ET PATRIMOINE

## ZOOM SUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Installée depuis 25 ans sur Vias, l'école de musique propose des **cours de piano, de violon et de guitare, adaptés à tous**. La particularité de cette école : le **solfège** est intégré aux cours de musique, ce qui permet une liberté pédagogique. Pour les viassois intéressés, des cours d'essai peuvent être demandés durant l'année.



### LAURA MORENO

*Professeure de piano et de solfège*

Laura Moreno propose des cours de piano et de solfège sur Vias depuis maintenant 20 ans. Après avoir obtenu ses diplômes au Conservatoire de Béziers, l'opportunité s'est présentée à Laura de rejoindre l'école de musique de notre commune suite à un départ à la retraite.

Passionnée par cet instrument depuis l'âge de 5 ans, son souhait était de partager son Art avec petits et grands.

Différentes formules sont proposées aux élèves, avec des cours de 30 minutes à 1h15, incluant la formation musicale et la pratique de l'instrument. Les cours s'adaptent aux envies et au niveau de chacun, alliant travail, progression et plaisir pour des élèves de 5 ans à 95 ans !

*"Le piano fait partie de ma vie  
et cela ne changera jamais"*

### ISABELLE BOTELLA

*Professeure de piano et de solfège*

Isabelle Botella enseigne le piano depuis l'âge de 15 ans, soit depuis plus de 45 ans ! Diplômée du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier, cette artiste s'est vue decerner plusieurs médailles dont une en or pour le solfège et une de vermeil de piano.

Depuis 2008, Isabelle propose des cours de piano pour les élèves de 4 ans et demi à 80 ans.

Ces séances ont un double objectif : prodiguer aux apprentis un enseignement de techniques classiques pouvant leur permettre, s'ils le souhaitent, de poursuivre leurs apprentissages en conservatoire tout en faisant du cours un moment « rien qu'à eux », un moment où ils « prennent soin d'eux » en apprenant la musique.



*"Chaque cours est personnalisé et suit la  
progression et la spécificité de l'élève et  
de son parcours."*

# CULTURE ET PATRIMOINE

## ZOOM SUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE



*"J'apprécie pouvoir transmettre ce  
qu'on m'a transmis"*

### PIERRE HATAT

*Professeur de violon et de solfège*

Après avoir sillonné plusieurs villes et pays pour perfectionner son Art, Pierre a choisi de revenir dans sa région d'origine et de donner des cours de violon sur Vias et Agde. Ce compositeur et musicien confirmé transmet sa passion aux viassois depuis la création de l'école de musique, soit depuis 25 ans.

Médaillé d'or du Conservatoire de Montpellier, Pierre a reçu de nombreux titres en tant que violoniste et participe à différents projets musicaux en duo et solo.

Après avoir été inspiré par de nombreux professeurs, ce musicien a personnalisé sa pédagogie pour offrir à ses élèves un accompagnement riche et un suivi sur plusieurs années. Ces cours sont ouverts à tous les viassois, à partir de 6 ans.

**Les inscriptions à l'école de musique pour l'année 2025-2026 sont prévues dimanche 7 septembre, lors du forum des associations.**



Renseignements :

**Service culturel**

Accueil du public : du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

📍 12 rue de l'hospice

☎ 04 67 21 60 26



### ASSOCIATION SWING 42 - Sébastien Sciascia

Viassois depuis toujours, Sébastien pratique la guitare depuis 36 ans ! Président de l'association Swing 42, ce musicien donne des cours à l'école de musique, en solo ou duo. Il réalise également des classes avec l'ensemble de ses élèves pour pratiquer la musique en groupe. Les cours sont le mardi, de 14h à 20h, pour les viassois âgés de 10 à 70 ans.

**Renseignements et inscriptions :**

Swing 42 - Sébastien Sciascia

✉ chacha\_seb@hotmail.fr ☎ 06 19 73 36 71

# CULTURE ET PATRIMOINE

## ACCUEIL D'ARTISTES



### Salubrité et hygiène publique jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle

Vias a été frappé à trois reprises par le Choléra en 1835, 1854 et 1884. Ces épidémies étaient favorisées par la présence de nombreux marécages\*. Le manque d'hygiène publique entraîne la salubrité. Les édiles tentent de trouver des solutions. Dans une déclaration, Charles Duvern, Maire de 1840 à 1851, déplore qu'"il reste, encore le fossé d'enceinte de la commune, destiné depuis un temps immémorial à servir d'égout aux résidus de deux fabriques, et aux eaux pluviales et ménagères. Ce dit fossé ayant en divers endroits, perdu la pente, il s'y forme de loin en loin des mares d'une telle infection qu'on est forcé d'en interdire l'approche."

De nos jours, ce dispositif de défense médiéval a disparu mais il faut s'imaginer qu'il suivait le tracé de la RD 912 au nord et des boulevards de La Liberté et Gambetta. En mai 1884, un arrêté municipal rappelle l'interdiction " de jeter par les fenêtres dans les rues et impasses de la commune, les ordures, balayures et immondices, urines, eaux, et généralement des objets susceptibles de salir la voie publique."

Rien n'y fait, puisqu'en 1898, le Maire Armand Malafosse, évoque " la construction d'un égout autour du village en remplacement du fossé d'enceinte existant, considérant que ce fossé est un foyer d'infection et une cause permanente d'accidents [...] il s'avère que les émanations putrides du fossé d'enceinte sont les causes premières des maladies épidémiques qui, à diverses époques et notamment en 1893 ont cruellement sévi sur la localité, il convient donc de prendre des mesures pour éviter le retour de ces fléaux."

À nouveau, les décisions du conseil municipal n'ont aucun effet puisque, lors du Conseil du 21 décembre 1900, " l'adjudication pour la construction d'égout et les remblayages des fossés autour du village n'ayant pas donné de résultat, faute de soumissionnaires, le maire s'est occupé de trouver un entrepreneur pour l'exécution de ces travaux. Parmi tous ceux de la région, aucun n'a voulu prendre à sa charge la totalité de l'entreprise."

M. Lagarde pour les travaux de terrassements, pavage et plantation d'arbres et M. Réfrégé pour la maçonnerie et les fontes ont accepté. C'est en mars 1902 que le réseau des fontaines publiques, utile pour le lavage des rues est installé en parallèle à celui des eaux usées. Un décret stipule quand même que "nul ne pourra pousser les boues et les immondices devant la propriété de ses voisins."

\*L'Estagnol, au sud du village était l'un de ces points insalubres.



**Du vendredi 4 au jeudi 10 avril**  
Bernadette Riette

**Du vendredi 11 au jeudi 17 avril**  
Luscher Morlot

**Du vendredi 18 au jeudi 24 avril**  
Chantal Poelmans

**Du vendredi 25 avril au jeudi 1<sup>er</sup> mai**  
Francette Jacquél

**Du vendredi 2 au jeudi 8 mai**  
Franck Buisson

**Du vendredi 16 au jeudi 22 mai**  
Christine Mounié

**Du vendredi 23 mai au jeudi 5 juin**  
Comme chez soie (association)

**Du vendredi 6 au jeudi 12 juin**  
Palettes et couleurs Viassoises (association)

**Du vendredi 13 au jeudi 26 juin**  
De fil en aiguille (association)

**Du vendredi 27 juin au jeudi 3 juillet**  
Gaïa (association)

**Galerie d'Art André Malraux**  
Entrée gratuite

📍 Place du 14 juillet

☎ 04 67 21 60 26

# CADRE DE VIE

## LA SAISON SE PRÉPARE !



Depuis le 4 avril dernier, les commerçants de Vias-Plage rouvrent leurs portes pour **démarrer une nouvelle saison estivale** ! Un événement sera organisé samedi 24 mai pour marquer l'ouverture de la saison !

Début juillet, jusqu'en septembre, l'avenue de la Méditerranée sera **dédiée exclusivement aux piétons, le samedi et le dimanche, de 19h à minuit.**



Pour l'arrivée des touristes et l'ouverture de la saison, les agents des services techniques œuvrent depuis plusieurs semaines au nettoyage des plages, à l'installation des poubelles, des postes de secours etc.

### Ramassage des cartons

Du **lundi 7 avril au vendredi 19 septembre**, un ramassage des cartons sera mis en place pour les **commerçants** à Vias-Plage. **Il est impératif de déposer les cartons pliés au niveau des points d'apports volontaires avant 9h, le lundi, le mercredi et le vendredi.**



L'association des commerçants de Vias-Plage vous propose deux rendez-vous à ne pas rater pour la saison : **le samedi 24 mai "Vias en Fête" de 15h à 19h avec une course de garçons de café à 16h et les 30 et 31 août la traditionnelle Braderie des commerçants.**



# SPORT

## DOSSIER SPÉCIAL : MÉDIATION SPORTIVE



### Sur le terrain de la médiation sportive

Depuis le mois de février, la ville lance un **nouveau projet** « Sur le terrain de la médiation sportive ». Une initiative ayant pour objectif de **créer un lien avec la jeunesse** en leur proposant la découverte d'activités sportives.

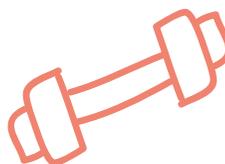
Les animateurs du service des sports sont allés à la **rencontre** des jeunes pour leur donner rendez-vous, **une fois par mois**, afin de pratiquer une activité avec eux. L'idée étant de créer un **environnement inclusif et éducatif** en utilisant le sport comme moyen de **renforcement des liens sociaux**.

**SÉANCE D'INITIATION**  
**FUTSAL**

avec **XAVIER**

Mercredi 12 mars | 17h | Gymnas

A photograph of a man in a dark blue tracksuit with 'Vias' on the sleeve, standing in front of a green and yellow futsal goal. He has his arms crossed and is smiling. A futsal ball is on the floor near his feet.



Ready?

**SÉANCE D'INITIATION**  
**BOXE ANGLAISE**

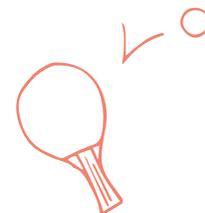
avec **GHUISLAIN**

Mercredi 26 mars | 17h | Gymnase

A photograph of a man in an orange t-shirt and blue boxing gloves, kneeling in front of a black punching bag. He is smiling. The t-shirt has 'Vias' and 'CASAL SPORT' logos. A white sign with the 'Vias' logo is on the floor in front of him.

★ ★ go!!





**Sandrine Mazars**  
2<sup>ème</sup> Adjointe

Déléguée aux Finances,  
à la Jeunesse,  
au Sport & aux Associations

### 01. En quoi consiste le projet « sur le terrain de la médiation sportive » ?

La médiation sportive est un moyen efficace d'utiliser le sport pour favoriser l'**intégration sociale**, l'**inclusion** et **encourager le dialogue**. Cette approche repose sur l'intervention d'éducateurs sportifs de la commune qui facilitent la communication et la compréhension mutuelle à travers des **activités sportives tendances** et appréciées des jeunes.

### 02. Quel est le moteur de ce projet et quels sont les objectifs ?

Le sport est un moteur essentiel pour ce projet : il **fédère, rassemble, favorise la cohésion** et le sport instaure un climat de confiance. Ce n'est pas une simple pratique d'activité physique, c'est un véritable **outil d'accompagnement**.

À travers ce projet, le sport est un tremplin permettant d'**identifier les besoins** des participants et de les **orienter** vers des dispositifs adaptés, dont ils n'auraient peut-être pas connaissance.

### 03. Quelles sont les activités sportives proposées aux jeunes ?

Les éducateurs sportifs de la commune ont des profils variés et maîtrisent des disciplines qu'ils pratiquent régulièrement, telles que la boxe anglaise, le street workout, le football, l'haltérophilie ou encore le raqball. Grâce à cela, ils peuvent offrir un large panel d'activités aux participants.

### 04. Une fois que les éducateurs sportifs ont réussi à créer un lien avec ces jeunes, quelles sont les prochaines étapes ?

L'objectif premier est de **créer un lien** avec ces jeunes pour **entendre** leurs besoins. S'ils participent aux activités, c'est que la démarche est comprise et qu'ils sont **favorables** à ce projet. Sur deux séances, nous avons eu 44 jeunes. C'est déjà une réussite pour nous. Les prochaines étapes consistent à essayer de les orienter vers les interlocuteurs du territoire dont ils auraient besoin.





### Grand défi, vivez bougez !

En mars, le service des sports, en collaboration avec l'école élémentaire Jean Moulin et le service enfance et jeunesse, a organisé une nouvelle édition du Grand Défi Vivez Bougez (GDVB). À cette occasion, des **activités sportives et motivantes** ont été proposées aux enfants et aux jeunes pendant le **temps scolaire, périscolaire et extrascolaire**.

La commune a invité des **athlètes français** de haut niveau, ayant représenté le pays dans diverses disciplines. Ces rencontres, très attendues et appréciées des enfants, ont suscité **émotion et inspiration**.

Cette année, le thème était la **lutte contre l'addiction aux écrans**. Un clip de sensibilisation a été réalisé par les jeunes afin qu'ils soient **acteurs et fédérateurs de ce projet**.

Durant cette période, divers ateliers se sont enchaînés, tels qu'une **course collaborative**, du **handball**, de la **gymnastique**, de la **danse**, du **tir à l'arc**, du **street workout**, du **football** et bien d'autres !

Une **soirée de clôture** s'est tenue le jeudi 3 avril, réunissant **enfants, parents, enseignants et seniors** pour admirer un spectacle d'activités sportives accessibles à tous. Les seniors de la Carte Pass ont également souhaité participer en proposant une démonstration de danse. Un film retraçant les actions du mois et le clip de sensibilisation ont été projetés, mettant en lumière l'**investissement et l'engouement de tous pour ce projet**.



### Accueil de loisirs sans hébergements : projet sport

Dans le cadre des activités sportives proposées aux **enfants de 6 à 10 ans** à l'accueil de loisirs sans hébergements (ALSH) le mercredi matin, le **service des sports** initie les jeunes à des **activités sportives** telles que le breakdance, le raqball ou encore la boxe anglaise. **Une fois par mois**, les animateurs sportifs élaborent des **séances adaptées à leur âge** et apportent leurs compétences et leur technicité.

Une belle initiative en faveur de nos jeunes viassois pour leur permettre de **découvrir de nouveaux sports** dans un **environnement sécurisé et adapté**.

### Espace Jeunes – Vacances de février

En février, les jeunes du QG viassois ont profité des vacances pour réaliser de nombreuses activités. Un programme **riche et varié**, composé d'**animations créatives** telles que la découverte de la menuiserie pour préparer les beaux jours et créer un salon de jardin avec des palettes, des ateliers sous forme de jeu télévisé avec “Mercredi tout est permis”, “Question pour un champion” ou encore un atelier “Top chef” leur a été proposé. Un animateur sportif les a également initiés au break dance. Ces jeunes pleins d’énergie sont allés au Trampoline Parc, au Roller Dance et en pleine nature pour une sortie vélo.

Le programme proposé par l’Espace Jeunes durant les vacances scolaires favorise l'**apprentissage du “vivre-ensemble”**, avec des loisirs qui permettent aux jeunes de **s’épanouir** en dehors du cadre familial et scolaire.



### Le thé dansant du MAJe

Début février, le MAJe (Municipalité Ados Jeunesse) a organisé la **première édition du thé dansant**, un événement intergénérationnel financé en grande partie par ces jeunes.

Destiné aux résidents des séniories et aux bénéficiaires du CCAS, ce moment très convivial, apprécié de tous, a réuni **une vingtaine d’ânés**. Au programme : danses de salon, Madisson, karaoké, goûter et rires partagés.

Pour la seconde édition l’année prochaine, le MAJe **ouvrira ses portes à tous** ! Cela promet d’être encore plus festif et convivial. Un bel exemple de **cohésion sociale entre générations**.



# JEUNESSE

## DE BEAUX SOUVENIRS EN TÊTE !

### Centre de loisirs du Libron : Vacances riches en activités

Durant les vacances d'hiver, le centre de loisirs a accueilli **une quarantaine d'enfants**, âgés de 3 à 14 ans, qui ont pu profiter d'activités variées, organisées par l'équipe d'animation.

Parmi les temps forts, la thématique du **Carnaval** a rythmé l'ensemble de la période, avec des ateliers de création de masques, une initiation à la danse de la buffetière etc. Un grand jeu de piste a été proposé aux jeunes afin de partir à la **découverte des traditions carnavalesques** de la ville en résolvant des énigmes.

Les plus jeunes ont **exploré les émotions** à travers des activités ludiques comme la création du monstre des émotions ou encore un bac sensoriel pour **mieux comprendre les sentiments**.

Les enfants ont aussi participé à des jeux culinaires tels que Top Chef, pratiqué des activités physiques avec des balades à vélos et des jeux sportifs sur la plage, sans oublier le **loto intergénérationnel** avec les résidents de l'EHPAD.

Le Carnaval a clôturé ces vacances en beauté avec le défilé, un pique-nique sous les halles et des jeux gonflables.



### Les élèves découvrent la Mairie

Vendredi 14 février, lors du cours d'éducation civique et morale de Madame Gimenez, les **élèves en CE2** ont découvert l'Hôtel de ville. Monsieur le Maire les a accueillis dans son bureau pour **répondre à leurs questions**. Une projection détaillant les **rôles et les fonctions des élus** et de la commune a été présentée aux écoliers avant de leur offrir une collation. L'après-midi s'est clôturée avec une **visite** des différents services de la Mairie.

Ce moment enrichissant a permis aux enfants de mieux **comprendre** le rôle et le fonctionnement de leur commune.



# ACTION SOCIALE

## À VOS CÔTÉS !

### Permis citoyen

Le permis citoyen permet aux **jeunes viassois, de 17 à 25 ans** n'ayant pas encore obtenu leur code de la route, de **bénéficier d'une bourse** spécifique d'un montant de 500 €. En contrepartie, les bénéficiaires de cette aide financière doivent effectuer bénévolement **60 heures de travaux citoyens** au sein des services municipaux.

Suzy, 24 ans, participe au permis citoyen. Saisonnière, elle va réaliser ces heures au CCAS pour découvrir le domaine du social. *“C'est une bonne idée pour nous, les jeunes. Ce dispositif va m'aider à l'obtention du permis ce qui facilitera l'organisation de ma vie quotidienne”.*

Le CCAS peut accompagner les jeunes viassois dans cette démarche et se tient à leur disposition pour répondre à toutes les questions sur ce dispositif.



### Atelier sécurité routière

Lundi 19 mai, de 10h à 12h, la ville, en partenariat avec l'auto-école de Vias, propose un atelier de sécurité routière. À destination des **séniors âgés de 65 ans et plus**, cette séance a pour but d'**approfondir** les connaissances du code de la route et la **remise à niveau** des règles de conduite.

Les inscriptions sont ouvertes du vendredi 2 mai au vendredi 16 mai, auprès du CCAS. Attention, les places sont limitées à 12 personnes. L'atelier a lieu au 16 boulevard de la Liberté.

#### CCAS

🗓 Du lundi au vendredi

🕒 De 9h à 12h et de 13h à 17h

📍 12 rue de l'hospice

☎ 04 67 21 60 26



Vias, ville  
ambassadrice  
du don  
d'organes



Dans un élan de **solidarité**, la ville prend le rôle d'ambassadrice du don d'organes, un geste essentiel qui permet de **sauver des vies** en offrant une **nouvelle chance** aux malades en attente de **greffes**.

Afin de répondre aux questions des viassois et de les sensibiliser à cette cause, une **réunion publique est organisée le jeudi 19 juin, de 15h à 16h, à la Halle des Sports**. Ouvert à tous, ce moment d'échange permet d'en découvrir davantage sur ce sujet et de savoir comment chacun peut contribuer à ce geste de générosité.

# VIE ASSOCIATIVE

## ÇA BOUGE À VIAS !

### AGENDA DES ASSOCIATIONS

#### AVRIL

> **Dimanche 13 avril, 12h**

**PAVID'OC** - Féboulade, Halle des sports

> **Dimanche 20 avril, 14h**

**Batôn Club Viaissois** - Loto, Gymnase

> **Lundi 21 avril, 10h - 13h**

**Comité des fêtes** - Chasse aux œufs, parvis de la Mairie

> **Samedi 26 avril**

**Vias GR Club** - Championnat Régional, Gymnase

> **Dimanche 27 avril, 14h**

**Les Chats Viaissois** - Loto, Gymnase

#### MAI

> **Vendredi 16 mai, 18h**

**PAVID'OC** - Conférence "La Reconquista", Halle des sports

> **Vendredi 30 mai, 14h - 20h**

**Fil Rouge Viaissois** - Collecte de sang, Halle des sports

#### JUIN

> **Dimanche 8 juin, 6h30 - 17h**

**Comité des fêtes** - Vide-grenier, Parking des écoles

> **Samedi 14 juin, dès 14h**

**Les Volants Viaissois** - Compétition, Gymnase

> **Samedi 14 juin**

**Vias Danse** - Gala de danse, Théâtre de l'Ardaillon

> **Du mercredi 18 au vendredi 20 juin**

**Walking Foot** - Tournoi "Vias Challenge", Stade Gaby Castell

> **Dimanche 22 juin, dès 9h**

**Vias Beach Bikers** - Saint-Colomban, Parking des écoles

> **Vendredi 27 juin, 21h - minuit**

**Comité des fêtes** - Soirée mousse, Place du 11 novembre

> **Samedi 28 juin**

**Vias GR Club** - Gala de fin d'année, Gymnase



Vœux de l'UNC

16/01/2025



Soirée Karaké - Viens, on chante

09/02/2025



Cours de géopolitique - UADOM

11/02/2025

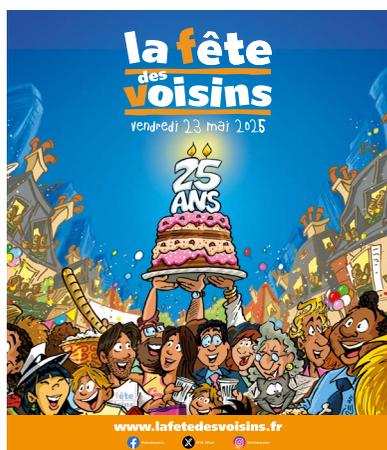


Représentation - Bâton Club Viaissois

28/02/2025

# ACTUALITÉS

## LES DERNIÈRES ACTUS



### La fête des voisins

Cette année, la fête des voisins souffle ses 25 bougies ! Rendez-vous le **vendredi 23 mai 2025** pour partager le verre de l'amitié entre voisins.

**Les inscriptions sont ouvertes du lundi 5 mai au mercredi 21 mai inclus, auprès du CCAS.**

La commune pourra mettre à disposition, sur demande, des tables et des chaises pour l'organisation de cet événement.

### Reiki Vias : votre chemin vers le bien-être et l'équilibre énergétique

Cette association viassoise est dédiée à la remise en forme, au développement personnel et à l'équilibre énergétique. Le reiki permet d'accompagner vers un mieux-être au quotidien. En complément de ces séances, l'association propose des soins ayurvédiques.

Reiki Vias offre des consultations basées sur l'écoute, le conseil et le partage.

Informations et renseignements :  
Françoise Faure-Jeewoath, présidente  
Tous les mercredis au Centre  
Pluridisciplinaire (3b rue d'Alsace)

☎ 06 80 07 43 95

✉ ayurki@free.fr



### Nouveaux viassois

La commune convie les viassois nouvellement installés sur Vias, **samedi 21 juin**. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent auprès du secrétariat du Maire (2 pers max par foyer).

Cette journée sera l'occasion de partager un moment convivial et de découvrir la richesse de notre ville.

☎ 04 67 21 87 77 ou 04 67 21 92 92

✉ secretariat.maire@ville-vias.fr

# ACTUALITÉS

## LES DERNIÈRES ACTUS

### Journée nettoyage de la nature

La ville a organisé, avec l'association Saint-Hubert Club Viassois, une matinée **nettoyage et ramassage des déchets, samedi 15 mars**.

Cette action de nettoyage s'intégrait au projet national « J'aime la nature propre » à l'initiative de la Fédération Nationale des chasseurs. Soutenue par la Fédération des chasseurs de l'Hérault, elle a été mise en place à l'échelle locale par **l'association de chasse le Saint-Hubert Club Viassois** et la ville.

Cette matinée **conviviale et familiale** a réuni **40 participants** et a permis de ramasser plus de **10m<sup>3</sup> de déchets** !



### LES MARCHÉS

#### Le marché de plein vent

Cœur de ville  
Tous les samedis  
De 7h30 à 13h30  
À l'année

#### Le marché des beaux jours

Cœur de ville  
Tous les mercredis  
De 7h30 à 13h30  
Ouverture : mercredi 16 avril 2025  
Fermeture : mercredi 17 septembre 2025

#### Marché de Farinette

Vias-Plage  
Tous les lundis  
De 8h30 à 12h30  
Ouverture : lundi 9 juin 2025  
Fermeture : lundi 22 septembre 2025



#### Les nocturnes de Vias

Cœur de ville  
Tous les mardis  
De 18h30 à minuit  
Ouverture : mardi 1<sup>er</sup> juillet 2025  
Fermeture : mardi 26 août 2025

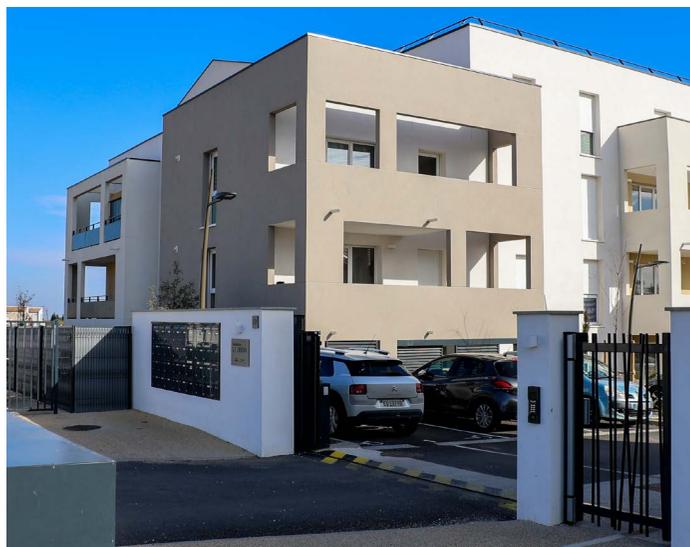
*Le périmètre des marchés de plein vent et des beaux jours est élargi en période estivale.*

# ACTUALITÉS

## LES DERNIÈRES ACTUS

### Inauguration à la ZAC Fontlongue

Rendez-vous **vendredi 23 mai à 11h**, route de Bessan, pour inaugurer le giratoire “Robert Badinter” et la résidence “Le Libron”, situés à la Zone d’Aménagement Concertée Fontlongue. Cette matinée sera également l’occasion de découvrir les travaux de l’ouvrage d’art, chemin de Coussergues. Un verre de l’amitié sera ensuite partagé à l’Hôtel de Ville.



### Diplômés du baccalauréat

Les viassois qui vont fêter cet été l’obtention de leur baccalauréat sont conviés à une cérémonie officielle organisée en leur honneur.

Les inscriptions sont ouvertes auprès du secrétariat du Maire et ce, jusqu’au 11 juillet. Une fois inscrits, ces jeunes recevront un courriel mentionnant la date, l’heure et le lieu du rendez-vous.

☎ 04 67 21 87 77 ou 04 67 21 92 92

✉ [secretariat.maire@ville-vias.fr](mailto:secretariat.maire@ville-vias.fr)

# ÉCONOMIE LOCALE

## SOUTENIR L'INITIATIVE D'ENTREPRENDRE



### Les délices de Vias

Le 4 janvier, Luis et Sandra Ferreira ont ouvert les portes de leur nouvelle boulangerie, Les délices de Vias.

Propriétaires de deux autres boulangeries situées dans l'Aveyron (12), ce couple dynamique a su faire de leur passion pour l'art de la boulangerie, un véritable métier.

Luis a effectué une reconversion professionnelle en obtenant un CAP Boulangerie et Sandra a commencé son parcours comme vendeuse dans cette même boulangerie, sous la direction des anciens propriétaires.

Tous deux aiment la fabrication, les produits artisanaux et l'art du métier. Ils partagent cette passion avec leurs 4 employés, un boulanger, un pâtissier et deux vendeuses.

📅 **Mardi au dimanche** 🕒 **De 7h à 12h30 et de 16h à 19h sauf dimanche de 7h à 13h**  
📍 **6, rue du Général Leclerc**  
☎ **04 49 06 11 37 (commandes possibles)**

### Beauty By Yumi

Aya s'est lancée dans la confection de bougies artisanales après en avoir acheté plusieurs, afin de rendre hommage à une personne qui lui était chère. C'est de ce souvenir qu'est née la boutique Beauty by Yumi.

Très empathique, cette jeune entrepreneuse souhaite répondre aux besoins de chacun ; ce qui l'a poussée à diversifier son activité.

Beauty by Yumi propose des produits cosmétiques bio, de la personnalisation de vêtements, etc. Entrer dans ce lieu accueillant et chaleureux, c'est faire un pas dans un univers rempli de cadeaux pour soi ou pour le plaisir d'offrir.



📍 **49, boulevard de la Liberté**  
☎ **07 68 49 29 83**  
📅 **Du mardi au samedi**  
🕒 **De 10h à 12h et de 15h à 19h**  
(horaires variables l'été)  
💰 **de 5€ à 35€**

# ÉCONOMIE LOCALE

## SOUTENIR L'INITIATIVE D'ENTREPRENDRE



### Alexandra Briand - Sophrologue

Installée sur la commune depuis 2019, Alexandra a lancé son activité de sophrologie en janvier 2025, après avoir accompagné pendant plusieurs années des demandeurs d'emplois à France Travail.

Ressentant le besoin d'un outil plus adapté à la compréhension et au ressenti corporel, elle s'est formée à la sophrologie avec FormaQuiétude, un centre de formation bien-être.

Aujourd'hui, Alexandra propose des séances ouvertes à tous, sur 10 à 12 rencontres. Chaque accompagnement commence par la définition d'un objectif (confiance en soi, gestion du stress, préparation d'un événement, surmonter une peur, etc.), suivi d'un protocole personnalisé. Les séances mêlent échanges, relaxation dynamique et sophronisation pour libérer les tensions et favoriser le bien-être.

Cette approche complète permet à ses clients de retrouver équilibre et sérénité dans leur quotidien.

📍 21, ancien chemin d'Agde  
(facilité d'accès et de stationnement)

☎ 06 51 55 24 60

📅 Du lundi au vendredi  
& deux samedis par mois

🕒 De 8h30 à 18h30

💰 50€ la séance adulte  
et 45€ enfant



### Quentin Place - Magnétiseur

Depuis deux mois, Quentin propose des séances de magnétisme le week-end sur la commune.

Ingénieur de profession, une autre passion l'a amené à se former au magnétisme il y a maintenant 10 ans. Après plusieurs années de pratique et d'expérimentations personnelles, il décide de se perfectionner en Thaïlande où il obtient son diplôme de Maître Reiki, une approche énergétique millénaire réputée pour ses bienfaits.

Cette approche globale cherche à rétablir l'équilibre énergétique du corps et de l'esprit. Ses séances aident à soulager douleurs physiques, maladies et déséquilibres émotionnels. Ouvert à tous, ses soins sont adaptés à chaque besoin, qu'il s'agisse de problèmes de peau, de stress ou de douleurs chroniques.

📍 Consultations uniquement sur rendez-vous, les séances peuvent avoir lieu en physique ou à distance par téléphone. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

📍 3b, rue d'Alsace 🌐 [quentinplace-magnetiseur.fr](http://quentinplace-magnetiseur.fr)

☎ 07 68 06 06 20 ✉ [quentinplace.magnetiseur@gmail.com](mailto:quentinplace.magnetiseur@gmail.com)



# AGENDA

## RENDEZ-VOUS À NOTER !

### AVRIL

**Vendredi 11 avril**

**Cérémonie commémorative en hommage aux deux aviateurs anglais tombés sur le territoire viassois en 1944**

11h30, Cimetière

**Vendredi 11 avril**

**Au-delà des regards par l'association Viens, on chante**

20h30, Théâtre de l'Ardailon



**Dimanche 27 avril**

**Cérémonie commémorative du souvenir des victimes et héros de la déportation**

9h, Parvis de la Mairie

**Dimanche 27 avril**

**Matinée nettoyage du littoral avec l'ONG Project Rescue Ocean**

10h, Parking du Clot

**Mardi 29 avril**

**Réunion publique sur les dispositifs « Ma Prime Rénov' » en partenariat avec la CAHM**

À partir de 18h, Halle des sports

### MAI

**Vendredi 23 mai**

**Fête des voisins**

19h, dans les rues de Vias

**Vendredi 23 mai**

**Dernier vol**

20h30, Théâtre de l'Ardailon



### JUIN

**Dimanche 18 juin**

**Cérémonie commémorative de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940**

18h, Parvis de la Mairie



**Jeudi 19 juin**

**Réunion publique sur le don d'organes organisée par le CCAS**

De 15h à 16h, Halle des sports

**Vendredi 20 juin**

**Concert de fin d'année des élèves de l'école de musique**

19h30, Théâtre de l'Ardailon

**Samedi 21 juin**

**Accueil des nouveaux viassois**

Voir page 31

**Samedi 21 juin**

**Fête de la musique**

Cœur de ville, 20h30



## Naissances

- Le 05/12/2024 - LAKHLOUFI Imran, né à Béziers
- Le 08/12/2024 - LEPOULTIER Alessio, né à Sète
- Le 19/12/2024 - ASAYDI Ilyés, né à Béziers
- Le 25/01/2025 - ANSALDI Gabriel, né à Béziers
- Le 03/02/2025 - CROUZAT Paloma, née à Béziers
- Le 12/02/2025 - GARCIA Paloma, née à Sète
- Le 18/02/2025 - FOSSATI Loann, né à Béziers
- Le 17/03/2025 - FERRANDO Ambre, née à Béziers



## Mariages

- Le 01/02/2025 - Mathilde BUCHE et Patrice CASTANIE
- Le 11/03/2025 - Jennifer BANEL et Ludovic SCARAMOZZINO



## Décès

- Le 16/12/2024 - Marcel LINARD à l'âge de 88 ans
- Le 23/12/2024 - Jeanine GRANIER, veuve ADAM, à l'âge de 97 ans
- Le 20/12/2024 - Claudine MARC, veuve FAIVRE, à l'âge de 75 ans
- Le 26/12/2024 - Marie RENAUD, veuve ROUSSEAU, à l'âge de 81 ans
- Le 26/12/2024 - Didier NEVEU à l'âge de 61 ans
- Le 01/01/2025 - Simone GOUZY, veuve LOPEZ, à l'âge de 93 ans
- Le 04/01/2025 - Noël DELORME à l'âge de 76 ans
- Le 04/01/2025 - Christiane GARCIA, épouse GARS, à l'âge de 75 ans
- Le 09/01/2025 - Thierry LEVASSEUR à l'âge de 65 ans
- Le 14/01/2025 - Monique PAUL à l'âge de 89 ans
- Le 19/01/2025 - Louis JAUMES à l'âge de 91 ans
- Le 21/01/2025 - Jean-Marc GARAUD à l'âge de 69 ans
- Le 23/01/2025 - Jean-Pierre DUEZ à l'âge de 77 ans
- Le 29/01/2025 - Elianne SCHWARTZ à l'âge de 76 ans
- Le 05/02/2025 - Allal BOUCHIARE à l'âge de 70 ans
- Le 07/02/2025 - Paul PÉLISSIER à l'âge de 89 ans
- Le 17/02/2025 - Monique MERCIER, épouse CHAPRON, à l'âge de 84 ans
- Le 18/02/2025 - Michel BRUNET à l'âge de 79 ans
- Le 20/02/2025 - Denis BEAGUE à l'âge de 65 ans
- Le 26/02/2025 - Danielle AYMERIC, épouse BOVET, à l'âge de 76 ans
- Le 28/02/2025 - Pierre BRIEU à l'âge de 95 ans
- Le 01/03/2025 - Ian LIDDERDALE à l'âge de 77 ans
- Le 01/03/2025 - Gérard COUVIDOU à l'âge 89 ans

## UNION VIASSOISE

### Un budget ambitieux pour un avenir maîtrisé

Comme chaque année, le vote du budget est un moment décisif pour notre commune. Il reflète notre engagement à concilier rigueur de gestion, ambition pour l'avenir et amélioration continue du cadre de vie.

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons adopté un budget qui s'inscrit dans cette dynamique : maîtriser les dépenses tout en poursuivant les investissements nécessaires à la modernisation et à l'attractivité de notre ville.

Depuis 2014, ce sont plus de 44 millions d'euros qui ont été investis ! Cet effort sans précédent a permis de transformer notre commune, tout en préservant des finances saines. Routes renouvelées, équipements publics modernisés, développement des infrastructures culturelles et sportives : autant de réalisations qui démontrent notre volonté de bâtir une ville dynamique et tournée vers l'avenir.

### Des investissements concrets au service des Viasois

Notre action s'est traduite par des projets structurants qui bénéficient à toutes les générations. Parmi les réalisations majeures de ces dernières années, nous pouvons citer : l'aménagement des voiries et des espaces publics pour améliorer la circulation et l'accessibilité avec notamment la requalification de la RD 137 (route de Bessan) avec la création d'un giratoire ou la passerelle piétonne, la construction de la Halle des Sports, le soutien aux commerces et aux acteurs économiques locaux avec la requalification de l'avenue de la Méditerranée, la passerelle Sainte Cécile ou la ZAC Fontlongue sans oublier la protection de notre littoral...

Vias s'embellit, Vias se structure !

Ce bilan, nous en sommes fiers et nous ne comptons pas nous arrêter là !

### Les projets à venir : poursuivre la dynamique de développement

L'année 2025 sera marquée par de nouveaux investissements ambitieux, toujours au service de votre quotidien. Parmi les projets phares que nous porterons : l'amélioration des infrastructures scolaires avec la construction future du nouveau restaurant scolaire, la relocalisation de la crèche Marie Curie, le renforcement de la transition écologique en poursuivant l'installation des dispositifs d'éclairage public basse consommation et en favorisant le développement des mobilités douces, le développement culturel et associatif pour continuer à faire de Vias une commune dynamique où la vie locale est riche et animée, la création d'une maison de santé, un projet essentiel pour garantir un meilleur accès aux soins et attirer de nouveaux professionnels de santé sur notre territoire, de nouvelles infrastructures sportives avec la réhabilitation des terrains de tennis, la création d'un boulodrome couvert, d'un pumptrack et d'un site de Street Workout afin de vous offrir des équipements de qualité pour la pratique de vos activités.

### Une saison estivale en préparation

Vias est une ville vivante, qui sait mettre en valeur son patrimoine et son dynamisme tout au long de l'année. L'été approche et nous préparons d'ores et déjà une saison estivale à la hauteur des attentes. Animations, festivités, événements culturels : notre ambition est de proposer un programme riche et varié, alliant traditions locales et nouveautés.

La Majorité reste fidèle à ses engagements : gérer avec sérieux, investir avec ambition et assurer un avenir prospère pour tous. Pendant que certains critiquent à tout va, d'autres agissent. Ensemble, poursuivons cette belle aventure au service de notre ville !

## Le Maire et la Majorité Municipale

## VIAS PLURIEL

Le premier conseil municipal 2025 a tenu toutes ses promesses : les affaires, toujours les affaires et la JUSTICE ...

- Une délibération sur la protection fonctionnelle du maire refusée par le préfet : le préfet considère que la commune n'a pas à payer les frais de justice de M. le Maire pour l'affaire qui l'oppose à l'Etat dans la construction illégale du promontoire. M. Dartier doit payer, avec ses deniers, ses avocats.

La conséquence : un déféré devant le tribunal administratif de Montpellier et un nouveau dossier en justice et le choix d'un conseiller municipal pour représenter la commune et la désignation d'un enième cabinet d'avocats.

- Un vote pour un référendum sur la question : « Souhaitez-vous que le maire de Vias réponde favorablement à la demande de démolition de la montée sur mer et du promontoire formulée par le Préfet de l'Hérault ? ».

Les élus de Vias Pluriel ont refusé de participer à cette mascarade qu'ils avaient déjà dénoncée dans leurs publications. Et tiens, comme c'est bizarre ! Le préfet demande au tribunal administratif de se prononcer sur une délibération qu'il juge illégale.

La conséquence : un passage au tribunal le 12 mars 2025 et des frais de représentation par un cabinet d'avocats... on a l'habitude (à l'heure où vous lirez ces lignes, la justice aura tranché).

- Une orientation budgétaire 2025 sur laquelle figure une ligne de trésorerie de 1.000.000€. En clair, quand vous vous adressez au Crédit Agricole pour débloquer de l'argent que vous n'avez pas, cela s'appelle un emprunt !

- Sans oublier le jugement en appel de la commune pour sa condamnation en première instance dans l'affaire du promontoire. La date ni le lieu ne seraient encore connus ou alors on se garde bien de nous les communiquer, va savoir ...

Bref, les préoccupations des viassois passent toujours après les déboires du maire avec la justice.

Ça suffit !

## Elisabeth Cerneau & Yvon Martin

## VIAS NATURELLEMENT

Notre maire Jordan DARTIER a été condamné par le tribunal correctionnel de Montpellier le 24 mai 2024 pour la construction illégale d'un promenoir et d'une aire de stationnement sur le secteur de Farinette. Malgré plusieurs décisions de justice, y compris du conseil d'état, le maire a persisté dans son projet, défiant les autorités et ignorant les réglementations, notamment celles liées au littoral et aux risques d'inondation.

Plutôt que de respecter la Loi, le maire envisage d'organiser un référendum local le 18 mai 2025, cherchant ainsi à transformer une infraction juridique en une question d'opinion publique et à se défaire de ses responsabilités.

Nous dénonçons cette stratégie comme étant une tentative de légitimer une situation illégale par un vote populaire.

Nous vous invitons donc à vous forger une opinion en toute liberté, sur la base d'informations complètes et objectives, sans pression ni influence extérieure.

## Vias naturellement

**PUB**

**PUB**